

Information aux actionnaires –
Assemblée générale

Vaudoise Assurances Holding SA 2018



Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch

Renseignements financiers

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale
investor@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction de ce rapport. Ce rapport est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Dates des Assemblées générales 2018

07 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
08 mai (Mutuelle Vaudoise)

Dates des Assemblées générales 2019

13 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
14 mai (Mutuelle Vaudoise)

Table des matières

I.	Information aux actionnaires – Assemblée générale Vaudoise Assurances Holding SA 2018	02
	Message du Président et du CEO	03
	Chiffres clés	06
	Opérations d'assurances	08
II.	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre	09
	Extrait du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances	10
	Résumé du compte de profits et pertes consolidé	11
III.	Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA	12
	Commentaires sur l'exercice	13
	Bilan au 31 décembre 2017 avant répartition du bénéfice	14
	Compte de résultat	16
	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	17
IV.	Rapport sur les rémunérations	18

Information aux lecteurs: tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement.

Commentaires sur l'exercice 2017

Message du Président et du CEO

Chers actionnaires,

L'année 2017 a vu une amplification générale de la thématique de la digitalisation dans tous les secteurs de l'économie. Le domaine de l'assurance ne fait pas exception. Dans le grand tourbillon des écosystèmes, blockchains et autres concepts disruptifs, Conseil et Direction ont pour mission de trouver les éléments qui font sens pour notre Compagnie afin de rester dans le groupe des entreprises qui gagnent, tout en restant fidèles à nos valeurs mutualistes. L'humain avant la machine. Les déclarations de principe sont aisées, leur concrétisation plus subtile.

La stratégie digitale en tient compte. La digitalisation doit être avant tout au service de l'amélioration de la relation client, de son «expérience». La proximité qui constitue notre ADN doit s'en trouver augmentée par la mise sur pied d'une véritable distribution omnicanal. L'optimisation des processus sera le deuxième axe fort de la stratégie digitale. Pour ce faire, l'organisation interne opère sa mue afin de gagner en transversalité. La création d'un département de Transformation digitale est en cours et aura comme mission première de mener à bien de manière agile les nombreux projets d'entreprise qui contribueront à maintenir notre stratégie de croissance rentable.

Cette révolution 4.0, la Vaudoise la fait en y intégrant évidemment ses collaboratrices et collaborateurs. Le nouveau département se dote de forces vives provenant en grande majorité de nos rangs. Les possibilités de mobilité interne sont une réalité vécue et appréciée par de nombreux collaborateurs dans de nombreuses unités. Cet apport d'expérience multisectorielle est un atout qui gagnera encore en importance dans le futur. La formation continue et l'aménagement des espaces de travail doivent en outre donner à chacune et chacun les outils pour s'adapter aux nouveaux défis.

La relève est également extrêmement importante. Entreprise formatrice depuis toujours, la Vaudoise élargit son offre pour les jeunes en formation. A côté des apprentissages et formations AFA, la Compagnie tisse désormais de nombreux liens avec les hautes écoles et accueille réguliè-

rement des stagiaires issus de leurs rangs afin de se doter de talents nécessaires pour les nouveaux métiers dont nous avons désormais besoin.

La digitalisation doit être avant tout au service de l'amélioration de la relation client, de son «expérience».

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2017 un bon résultat très proche de celui de l'année précédente, soit un bénéfice consolidé de CHF 120,7 millions contre CHF 124,8 millions une année auparavant. Ce bon résultat s'explique par une sinistralité maîtrisée dans les affaires non-vie ainsi que de bons résultats de placements. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de renforcement des fonds propres qui atteignent CHF 1,7 milliard en 2017. Cette croissance de 5,6 % par rapport à 2016 est liée en partie aux résultats et aux plus-values non réalisées qui sont reconnues immédiatement dans les fonds propres.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses.



Paul-André Sanglard, Président du Conseil d'administration



Philippe Hebeisen, Directeur général, CEO

A cette fin, le fonds de participation a été doté sur l'exercice 2017 afin de redistribuer plus de CHF 33 millions à nos clients sur douze mois à partir du 1^{er} juillet 2018. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil à maintenir les dividendes des actions de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 0,6% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,1 milliard. Il est favorisé par les revenus liés aux acquisitions, au 1^{er} juillet 2017, de Berninvest et Vaudoise Investment Solutions. Les primes émises des affaires directes non-vie 2017 restent quasi à l'équilibre par rapport à 2016 et s'établissent à CHF 868 millions. Le recul des primes, lié à une souscription rigoureuse et aux assainissements en assurances de personnes, a été compensé par une bonne croissance des branches des affaires de patrimoine. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes) est quasiment stable à 93,9%.

En assurances vie, les primes émises directes ont augmenté de 1,7% pour s'établir à CHF 203,5 millions. Cette hausse résulte principalement des affaires à prime unique. La Compagnie a notamment commercialisé avec succès une tranche Trendvalor liée à un indice boursier qui a permis de générer de la croissance. En ce qui concerne les primes périodiques, le produit RythmolInvest, solution flexible qui permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités, reçoit un très bon accueil de la clientèle. Les résultats ont largement dépassé nos attentes.

Les perspectives 2018 sont positives pour notre Groupe. Nous prévoyons une croissance de nos portefeuilles dans les affaires non-vie. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

Les perspectives
2018 sont
positives
pour notre Groupe.

Dans le domaine de l'assurance vie, même si les défis restent importants, nous nous attendons à une poursuite du succès dans notre nouvelle gamme de solutions RythmoInvest. Le retour à la croissance amorcé en 2017 devrait se poursuivre en 2018.

Notre chiffre d'affaires intégrera également la pleine comptabilisation des acquisitions de Berninvest et Vaudoise Investment Solutions.

Nous maintiendrons par ailleurs les lignes directrices de notre stratégie de placements. L'évolution des marchés financiers nous a conduits à augmenter encore la qualité de nos placements obligataires tout en maintenant un niveau de protection élevé sur les actions et les devises.

Au nom du conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers actionnaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Chiffres clés

418'700
clients
nous font confiance

Chiffre d'affaires
1'084,7
millions

(+0,6%)

Bénéfice de l'exercice
120,7
millions

(-4,1 mio)

1'734,5
millions
Capitaux propres
avant répartition du bénéfice

(+5,6%)

Dividendes stables
proposés à
l'Assemblée générale

14 millions

Redistribution
de **33** millions
dès le 1^{er} juillet 2018

1'574
collaborateurs
(soit 1'468 équivalent plein-temps)

Ratio combiné non-vie
93,9 %

(93,4%)

Rendement net
des placements
2,4 %

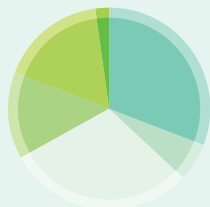
Réseau d'agences

111 agences réunies en 28 agences générales



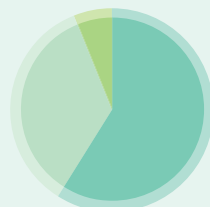
Primes par branche

- 31% Accidents / maladie
- 6% Responsabilité civile
- 30% Véhicules à moteur
- 14% Incendie / diverses
- 17% Vie pour propre compte
- 2% Vie pour le compte du souscripteur



Répartition des primes sur le marché suisse

- 59% Suisse romande
- 35% Suisse alémanique
- 6% Tessin



Opérations d'assurances

**En 2017,
la Vaudoise réalise
un très bon résultat
opérationnel.**

En 2017, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel qui s'explique essentiellement par une sinistralité bien maîtrisée. Si les primes des branches non-vie sont en légère régression (-0,1% dans un marché suisse qui croît de 0,9%), cette évolution est due au recul assumé d'encaissement dans les branches Assurances de personnes de -2,8%. Les affaires de Patrimoine progressent quant à elles de 1,5%. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 1,9%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 1,4% alors que la branche RC recule légèrement de 0,9%. La charge de sinistres globale a légèrement augmenté en 2017 (ratio combiné : 93,9% contre 93,4% en 2016).

Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie retrouve le chemin de la croissance et progresse de 1,7%. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique. Quant aux assurances à primes périodiques, elles ont été redynamisées grâce à la commercialisation de RythmoInvest, produit d'épargne liée à des fonds de placement avec sécurisation progressive.

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2017	2016	+/- %	2017	2016	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'071'452	1'069'132	0,2	806'338	763'561	5,6
Affaires indirectes	8'992	8'770	2,5	5'780	6'314	-8,5
Total	1'080'444	1'077'902	0,2	812'118	769'875	5,5
Affaires directes						
Assurances non-vie	867'911	869'011	-0,1	596'568	570'623	4,5
Assurances vie	203'541	200'121	1,7	209'770	192'938	8,7
Total	1'071'452	1'069'132	0,2	806'338	763'561	5,6
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	7'360	7'216	2,0	3'902	4'329	-9,9
Assurances vie	1'632	1'554	5,0	1'878	1'985	-5,4
Total	8'992	8'770	2,5	5'780	6'314	-8,5



**Comptes consolidés du Groupe
au 31 décembre**

Extraits du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances

Résumé du bilan consolidé au 31.12.2017 (en milliers de CHF)

Actif	2017	2016
Placements de capitaux		
Placements de capitaux	7'175'397	7'112'638
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	214'232	191'031
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	3'917	3'917
Immobilisations corporelles	87'717	89'735
Immobilisations incorporelles	18'011	16'235
Dépôts pour réassurances acceptées	32'581	31'818
Créances résultant d'opérations d'assurances	17'590	20'846
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	1'594	939
Autres créances	52'657	57'932
Disponibilités	291'221	199'726
Comptes de régularisation	45'531	50'124
Total de l'actif	7'940'447	7'774'941

Passif		
Capitaux propres	1'734'542	1'642'882
Provisions techniques d'assurances	5'314'578	5'282'045
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux	205'867	188'985
Provisions du compte non technique (financier)	122'031	123'458
Dépôts pour réassurances cédées	14'612	16'372
Dettes résultant d'opérations d'assurances	181'373	192'670
Dettes à long terme	35'650	22'000
Dettes à court terme	25'204	34'484
Comptes de régularisation	306'590	272'045
Total du passif	7'940'447	7'774'941

Résumé du compte de Profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

Compte de résultat	2017 net	2016 net
Compte de résultat technique de l'assurance non-vie		
Total des produits	922'501	912'657
Total des charges	805'607	802'142
Résultat technique de l'assurance non-vie	116'894	110'515
Compte de résultat technique de l'assurance vie		
Total des produits	293'798	319'570
Total des charges	289'174	306'504
Résultat technique de l'assurance vie	4'623	13'065
Compte de résultat d'autres activités		
Total des produits	4'214	-
Total des charges	2'383	-
Résultat d'autres activités	1'831	-
Compte de résultat financier (non technique)		
Produits des placements	346'170	389'877
Charges des placements	-119'359	-144'196
Résultat des placements	226'812	245'681
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	-173'934	-194'907
Autres produits financiers	129'137	95'378
Autres charges financières	-171'766	-123'397
Résultat du compte financier (non technique)	10'249	22'755
Compte de résultat global		
Résultat technique de l'assurance non-vie	116'894	110'515
Résultat technique de l'assurance vie	4'623	13'065
Résultat d'autres activités	1'831	-
Résultat du compte financier (non technique)	10'249	22'755
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents	3'757	1'704
Quote-part du résultat des sociétés associées	1'708	1'504
Résultat avant impôts	139'063	149'544
Impôts courants	-19'606	-23'831
Impôts différés	1'194	-901
Bénéfice de l'exercice	120'652	124'811

Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice 2017

Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667).

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

L'élément marquant de l'exercice 2017 de Vaudoise Assurances Holding SA est l'acquisition de la société Vaudoise Asset Management SA, société holding, et de ses filles Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, société de direction de fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings.

Les états financiers 2017 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2017 un bénéfice de CHF 52'816'924.– contre CHF 48'386'099.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de CHF 4'000'000.– du dividende 2017 de CHF 49'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 39'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,20 par action nominative A et de CHF 12.– par action nominative B.

... un dividende
de **CHF 0,20**
par action
nominative A
et de **CHF 12.–**
par action
nominative B.

Bilan au 31 décembre avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif	2017	2016
Actif circulant		
Trésorerie	4'742	2'845
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	2'153	569
Autres	247	175
	2'400	744
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	250	74
Dividendes à encaisser	49'000	45'000
Autre	20	-
	49'270	45'074
Total actif circulant	56'412	48'663
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	22'691	21'229
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	190'000	190'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	56'000	75'000
	268'691	286'229
Participations	223'457	168'239
Total actif immobilisé	492'148	454'468
Total actif	548'560	503'131

Passif	2017	2016
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	51	10'043
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	1'100	-
Autres	1'853	78
	3'004	10'121
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	347	104
Passifs de régularisation	410	549
Total capitaux étrangers à court terme	3'761	10'774
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	32'000	22'000
Autres dettes à long terme	3'625	-
Total capitaux étrangers à long terme	35'625	22'000
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserve légale issue du capital		
- réserves issues d'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	331'000	296'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	357	971
- bénéfice de l'exercice	52'817	48'386
Total capitaux propres	509'174	470'357
Total passif	548'560	503'131

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2017	2016
Produits des dividendes	52'274	47'547
Autres produits financiers	6'974	3'728
Total produits d'exploitation	59'248	51'275
Charges financières	-905	-1'071
Autres charges d'exploitation	-4'390	-1'493
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	53'953	48'710
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-	469
Bénéfice avant impôts	53'953	49'179
Impôts directs	-1'136	-793
Bénéfice de l'exercice	52'817	48'386

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	2017
Bénéfice de l'exercice	52'817
Solde ancien reporté	357
Solde disponible	53'174
Proposition du Conseil d'administration	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	39'000
Dividende	
• CHF 0,20 par action nominative A	2'000
• CHF 12,00 par action nominative B	12'000
Solde à reporter	174
Soit au total	53'174

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la directive sur la gouvernance d'entreprise de la SIX Swiss Exchange du 1er janvier 2016 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à

l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

Chaque collaborateur et directeur a également un objectif personnel qui complète l'évaluation.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et subobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe : la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces objectifs valent comme objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction de manière solidaire. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est examiné annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 149% en 2017.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2017, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un objectif personnel qui compte pour 20% de sa rémunération variable.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80% de l'atteinte d'objectifs quantitatifs liés à la fonction et personnels qualitatifs et pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Catégorie	Atteinte objectif		
	50 %	100 %	150 %
Chefs de division	4 %	8 %	12 %
Chefs de service	3 %	6 %	9 %
Chefs de groupe	2 %	5 %	7 %
Experts / Spécialistes	2 %	4 %	6 %
Collaborateurs gestionnaires	1 %	2 %	3 %

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis.

Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Evaluation Vaudoise), signé par le collabora-

teur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. Ils oscillent entre CHF 300.– et 800.– et dépendent du degré de dépassement de l'objectif VOP de l'année de référence selon trois paliers. Il se monte à CHF 800.– pour l'année 2017.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil. La partie variable représente jusqu'à 41,7% du montant de la rémunération totale.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term

Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères : la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties : la première, représentant le 80% du montant cible, demeure valorisée en francs ; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

En 2016, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximum pour les membres de la Direction de CHF 7'250'000.– pour l'année 2017. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 6'484'669.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2017 aux membres de la Direction	2017	2016
Rémunérations		
Fixe	3'077'043.–	2'947'382.–
Variable	2'163'194.–	1'945'888.–
Contributions patronales aux charges sociales	1'244'432.–	1'123'199.–
Total	6'484'669.–	6'016'469.–

La variation provient essentiellement de mutations en 2017 au sein du Comité de Direction. En 2017, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

Le montant du STI versé en 2017 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'571'691.– (y compris CHF 277'530.– de charges sociales) et diffère de CHF -118'561.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2017 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 935'341.– (y compris CHF 45'980.– de charges sociales) et diffère de CHF -98'270.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, Directeur général: CHF 1'328'143.– y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 230'981.– (en 2016: CHF 1'286'104.– y c. CHF 217'932.– de charges sociales). La partie variable représente en 2017 CHF 553'929.– (en 2016: CHF 524'008.–).

Le montant du STI versé en 2017 à Philippe Hebeisen au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 342'983.– (y compris CHF 60'520.– de charges sociales) et diffère de CHF -25'111.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2017 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 285'725.– (y compris CHF 14'046.– de charges sociales) et diffère de CHF -39'124.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'996'397.– (CHF 3'061'764.– en 2016). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction : président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités : président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché.

En 2017, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximum pour le Conseil d'administration de CHF 1'600'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2017 à l'Assemblée générale 2018. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'368'171.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

	2017			2016		
Indemnités versées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	375'227	*84'684	459'911	375'227	*84'762	459'989
Chantal Balet Emery, vice-présidente	152'809	*32'708	185'517	154'155	*34'088	188'243
Martin Albers, membre	128'630	8'665	137'295	71'480	4'848	76'328
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	137'516	9'220	146'736	71'924	4'875	76'799
Etienne Jornod, membre jusqu'en mai 2017	44'709	3'055	47'764	107'302	7'355	114'657
Peter Kofmel, membre	144'584	9'623	154'207	144'584	9'653	154'237
Jean-Philippe RoCHAT, membre	123'297	8'331	131'628	137'516	9'249	146'765
Jean-Pierre Steiner, membre jusqu'en mai 2016	-	-	-	50'352	2'457	52'809
Total	1'206'772	156'286	1'363'058	1'212'540	157'286	1'369'826
<i>* montant englobant une contribution à un plan retraite</i>						
Comité d'investissement						
Eric Breal, membre externe	21'329	1'333	22'662	21'329	1'337	22'666
René Sieber, membre externe	21'329	1'333	22'662	21'329	1'337	22'666
Total	42'658	2'666	45'324	42'658	2'674	45'332

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65 % des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part surobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs ; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60 % du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite ; la caisse de pension de la Vaudoise est une institution solide, totalement réassurée, dont le taux de couverture au 31 décembre 2015 et 2016 était de 110,0 % et de 111,7 % ; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90 % du salaire durant deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.



MM